



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 21509

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à Mme la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées les premières conclusions que tire le Gouvernement des réflexions conduites durant cette année européenne des personnes handicapées, notamment sur la refondation d'un dispositif de compensation s'attachant davantage à une prise en charge individuelle du handicap.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21509

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5337